

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
---  
**ARRÊTÉ**  
**Le Président de Limoges Métropole**  
du 20 décembre 2023

**M. Olivier DUPONT** Directeur au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-BOLLE Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

**M. Olivier DUPONT** assure les fonctions de Directeur des Ressources au sein du Pôle ressources.

**Mme Valérie LAURENT-BOLLE** assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er** : Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Olivier DUPONT, Directeur des Ressources au sein du Pôle ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des Finances.
- Tout acte de commande, y compris sous la forme d'ORDRE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre, émis par le Directeur des Finances.
- Documentation relative au démarrage final dans le cadre des marchés publics de la Direction des Finances.
- Attestations de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations quantifiées de manière déterminée de travaux d'un prestataire titulaire de la Direction des Finances.
- États régulatifs des dépenses dans le cadre de dépenses de paiement de subventions de la Direction des Finances.
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des Finances entraînant par l'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la prise en compte d'un ou plusieurs lots.


**ARTICLE 2** : En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Olivier DUPONT, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Mme Valérie LAURENT-BOLLE.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Olivier DUPONT, Directeur au sein du Pôle ressources

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023

 **ARR\_SIGN\_24666\_DUPONT.pdf**  
(.pdf, 154,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**